



Réf : F15024.02

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaire papier accompagné d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception
à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Courriel : denv.contact@province-sud.nc

* EXPLOITATION CONCERNÉE : Résidences S.I.C. Tourmalines III et IV

IDENTITE DU DECLARANT

 Vous êtes un particulier* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : _____

Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : _____

* Nationalité : _____

 Vous êtes une personne morale

* Raison sociale ou appellation commerciale : Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie

* N° de Ridet N° RC N° RM : 88 B 202978 Aucun numéro attribué

Représentant légal (signataire de la déclaration)

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : NATUREL Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : Benoît

* Nationalité : Française

Responsable de suivi du dossier (si différent du représentant légal)

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : PARMAN

Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : Olivier

* Nationalité : Française

* Fonction : Chargé de grosse réparation

À joindre : copie des statuts enregistrés, copie extrait K-bis récent, pièce justifiant la qualité en tant que représentant du déclarant

COORDONNEES DU DECLARANT

* Adresse de correspondance : QUARTIER LATIN 15 RUE GEORGES GUYNEMER

Complément d'adresse : _____

Boîte postale : BP 412

* Commune : Nouméa

* Code postal et libellé : 98845 NOUMEA CEDEX

* Pays : Nouvelle-Calédonie

* Téléphone (fixe et/ou mobile) : 280890

Courriel : _____ Fax : _____

Retirer le filigrane maintenant

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

- * Commune : Nouméa
* Zone PUD : UB4
* N° rue / N° lot et nom lotissement : 329 rue Armand OLHEN résidences Tourmalines III et IV
* Références cadastrales : 650538-3174
* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : X = 447728 ; Y = 216524 ; Z = 38 m

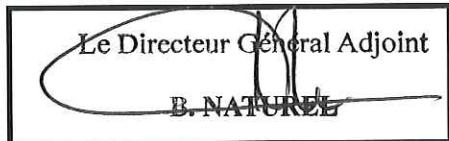
* ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement
STEP 160 éq ha	2753	D

FINALISATION DE LA DECLARATION

* Fait à Nouméa, le (jj/mm/aaaa) 22/06/2017

* Signature du déclarant :



Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 6 mois
- Pièce(s) justifiant que le déclarant a qualité pour présenter le dossier (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...)
- Formulaire de déclaration dûment complété
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau.
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement et indication de la connexion à une station d'épuration ou au milieu naturel).

Colonne
réservée à
l'administration

